




Service Agents municipaux/Gardes champêtres

Demande de règlement temporaire de la circulation

Société / Club :
Nom et prénom :
Adresse de facturation :
Téléphone:..... E-Mail :

Motif du règlement :

.....
.... (p.ex. déménagement, emménagement, livraison, trottoirs à supprimer, mise en place d'une benne, fête, etc.)

Stationnement interdit  , C, 18	<input type="checkbox"/>	Echafaudage	<input type="checkbox"/>
Grue fixe (ajouter plan de situation)	<input type="checkbox"/>	Benne	<input type="checkbox"/>
Grue mobile / Camion grue	<input type="checkbox"/>	Toilette de chantier (ajouter plan)	<input type="checkbox"/>
Clôture de chantier	<input type="checkbox"/>	Dépôt de matériel (ajouter plan)	<input type="checkbox"/>
Route barrée  , C, 2a	<input type="checkbox"/>	Roulotte de Chantier (ajouter plan)	<input type="checkbox"/>
Circulation interdite  , C, 2	<input type="checkbox"/>	Place pour fête (p.ex. Place Jômé)	<input type="checkbox"/>
Tranchée (p.ex. gaz, eau...)	<input type="checkbox"/>	Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>

Lieu d'application du règlement :

Adresse.....
Longueur..... (p.ex. sur 2 emplacements, 20 mètres etc.)

Durée de l'application du règlement :

Pour un jour :		Pour plusieurs jours :	
le _____	entre ____ h et ____ h	du : ____ . ____ .20 ____	au : ____ . ____ .20 ____
		entre h et h	

Le demandeur déclare être en possession :

Permission de voirie n°.....	Permission de construire
Autorisation de démolition n°.....	Ref. n :.....

Les mesures de sécurité et le code de la route en vigueur sont à respecter.

À ajouter en cas de chantier / route barrée :

- 1) Un plan de situation indiquant les limites du chantier avec les mesures et un passage à piétons sécurisé d'une largeur de 1,20 m.**
- 2) Courrier d'information en préavis pour les riverains concernés par les travaux.**

Date de la demande : _____ Signature : _____

Pour des raisons d'organisation, il est impératif de nous retourner ce formulaire dûment rempli au plus tard une semaine précédant la semaine du début des travaux.

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Sont applicables pour la mise en place des panneaux, les tarifs fixés par le conseil communal en date du 13.12.2010.

